



Organisation : Union régionale CFDT Île-de-France

Intervenant : Diego Melchior, Secrétaire général

INTERVENTION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bonjour à toutes et à tous,

Il y a quatre ans, personne n'aurait pu imaginer que nous connaîtrions des réformes d'ampleur en matière de dialogue social dans le privé comme dans le public ; une crise politique majeure en 2018 ; puis une mobilisation contre des mesures injustes sur les retraites fin 2019 et, pendant près de deux ans, une pandémie aux lourdes conséquences sanitaires, économiques et sociales ; le tout sur fond de crise environnementale et de relations internationales marquées tout dernièrement par la guerre en Ukraine.

Dans ce contexte, et malgré les incertitudes, la CFDT a su collectivement faire face tout en obtenant de nouveaux droits pour les travailleurs. Les équipes syndicales n'ont jamais baissé les bras.

Soyons fiers du travail accompli et de la mobilisation de toute l'organisation. Nous avons été à la hauteur des défis qui se posaient à nous.

Et cela, nous l'avons fait pour les salariés et les agents ; et aussi pour ceux qui avaient besoin de faire entendre leur voix : travailleurs indépendants, chômeurs, précaires, étudiants, personnes en situation de pauvreté, sans-papiers.

Sans les travailleurs de ce pays, pendant ces quatre années, notre société aurait, aujourd'hui, un autre visage. Il faut rendre hommage aux soignants fortement mobilisés pour faire face à la pandémie et à tous ces travailleurs « invisibles » qui ont assuré la continuité des activités essentielles pendant les confinements, et qui, encore aujourd'hui, sont au cœur du monde du travail.



Pour tous ces travailleurs, malgré quelques avancées, beaucoup reste encore à faire de la part des employeurs publics comme privés que ce soit sur leurs rémunérations, leurs conditions de travail et la valorisation de leur métier.

Le 3 février et le 8 mars dernier, ils étaient plusieurs centaines à défiler à Paris pour rappeler qu'ils existent. La CFDT a mis et continuera à mettre en lumière ces femmes et ces hommes parce qu'il devient urgent de considérer leur utilité sociale et pas seulement leur utilité économique.

Et, dans une région comme l'Île-de-France, plusieurs milliers d'emplois de ce type, souvent pénibles, avec des horaires décalés, sont non pourvus car ceux-ci sont peu attractifs et n'offrent aucune visibilité en termes d'évolution professionnelle.

Il y a aussi urgence à rééquilibrer la relation capital/travail dans toutes ces entreprises qui sont bien peu nombreuses à partager leurs bénéfices. Dans la fonction publique, les agents doivent être associés aux décisions prises car les administrations et les collectivités locales n'ont bien souvent aucune vision d'ensemble du service public. Cela a un impact direct sur la qualité du service rendu aux usagers comme sur les conditions de travail des agents.

Durant ces quatre années, la CFDT a su démontrer que non seulement elle était utile mais qu'elle était aussi nécessaire.

Utile d'abord, parce que dans un contexte où le dialogue social a été affaibli, la CFDT a obtenu des avancées. Car, oui :

La revalorisation de 183 euros nets pour les soignants dans le cadre du Ségur, c'est la CFDT.

L'augmentation de 16% des salaires dans la branche HCR, c'est la CFDT.

La mise en place d'un contrat d'engagement jeune avec une allocation de 500 euros, c'est grâce à la CFDT.

Le Conseil en évolution professionnelle, gratuit, pour tous les demandeurs d'emploi et les salariés, partout sur le territoire, c'est toujours la CFDT.

L'allongement du congé paternité à 28 jours, c'est encore la CFDT...



Et l'obligation pour les administrations de contracter pour leurs agents une complémentaire santé, c'est encore et toujours la CFDT.

Des acquis qui changent la vie, il y en encore beaucoup d'autres qui ont été obtenus grâce à notre action.

Nécessaire, ensuite, parce que dans des moments où certains semblaient avoir abandonné les valeurs de solidarité et de justice sociale qui font la cohésion d'une société, la CFDT a, quant à elle, sans relâche, affirmé ce en quoi elle croyait et elle l'a fait savoir.

Agir pour l'accueil des réfugiés afghans ; faire barrage au Rassemblement national ; agir pour la solidarité avec l'Ukraine ; faire le choix de ne pas laisser sur le bord du chemin les travailleurs indépendants en les organisant dans « Union » ou bien encore accueillir les salariés des TPE comme c'est le cas en Île-de-France dans près de 50 lieux de proximité, sont autant d'exemples concrets.

Pendant ce mandat, à la suite de la mesure d'audience de mai 2021, nous avons aussi conforté notre première place d'organisation syndicale. La réussite aux élections professionnelles dans le privé comme dans le public est un gage de représentativité qu'il nous faudra pourtant très rapidement compléter et consolider par une plus forte progression en termes d'adhésions.

C'est pourquoi, fort de ces quatre années d'activités, riches et denses, je vous invite, chers camarades, à voter massivement pour le rapport d'activité confédéral.